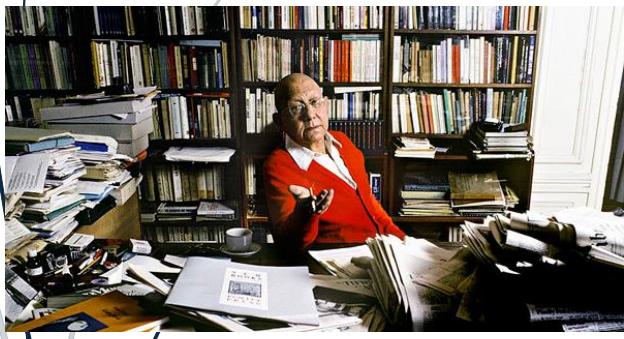


# L'Immémorial et l'Événement : deux temporalités politiques

12/09/2025



3Simone Weil



1Cornelius Castoriadis



2Pierre Legendre

Lucien Lemaire

# Table des matières

Abstract.....	1
Introduction.....	2
I. Convergences fondamentales : critique du positivisme et primat de l'imaginaire .....	4
1.1. Rupture avec la pensée héritée .....	4
1.2. Centralité de l'imaginaire et du symbolique.....	4
1.3. Critique de la modernité gestionnaire .....	5
II. L'institution comme médiation symbolique .....	6
2.1. L'institution chez Castoriadis : auto-création sociale .....	6
2.2. L'institution chez Legendre : médiation dogmatique .....	6
2.3. La question du Tiers .....	6
III. Autonomie versus hétéronomie : la grande divergence .....	7
3.1. L'autonomie comme projet chez Castoriadis .....	7
3.2. L'hétéronomie nécessaire chez Legendre .....	8
3.3. Une éthique : l'autonomie chez Castoriadis .....	8
IV. La question de la temporalité et de l'historicité .....	9
4.1. Le temps disruptif chez Castoriadis : Maldiney passager clandestin .....	9
4.2. L'immémorial chez Legendre .....	10
4.3. Temporalité intermédiaire et temps messianique.....	13
V. Rapport à la psychanalyse et conception du sujet.....	15
5.1. Psychanalyse et politique chez Castoriadis .....	15
5.2. L'anthropologie psychanalytique de Legendre.....	16
5.3. Deux conceptions du processus thérapeutique.....	16
VI. Implications politiques contemporaines .....	16
6.1. Démocratie radicale versus conservatisme éclairé .....	16
6.2. Face aux défis contemporains .....	17

VII. La dialectique entre Loi (Lacan/Legendre) et Imaginaire (Castoriadis) .....	17
7.1. La Loi symbolique chez Lacan et Legendre .....	17
7.2. L'imaginaire créateur chez Castoriadis : au-delà de la Loi.....	18
7.3. La critique spécifique de Lacan par Castoriadis.....	18
7.4. L'opposition structuration versus création .....	18
7.5. Vers une dialectique : loi auto-instituée et instituant/institué .....	19
VIII. L'enracinement chez Simone Weil : une synthèse possible.....	19
8.1. L'enracinement : verticalité et ouverture.....	19
8.2. Au-delà de l'opposition autonomie/hétéronomie.....	20
8.3. L'institution comme milieu vivant .....	20
8.4. La question de l'universel .....	20
8.5. Implications pour la démocratie contemporaine.....	21
8.6. Vers une anthropologie de l'enracinement .....	21
IX. La question du sujet et de la subjectivation .....	22
9.1. Le sujet de l'inconscient chez Legendre .....	22
9.2. Le sujet autonome chez Castoriadis .....	22
9.3. L'enjeu de l'imagination radicale.....	23
X. Les défis épistémologiques et méthodologiques .....	23
10.1. Psychanalyse et épistémologie chez Castoriadis .....	23
10.2. L'anthropologie dogmatique comme méthode .....	23
10.3. La question de la validation des interprétations.....	24
XI. Actualité et pertinence contemporaine .....	24
11.1. Face à la crise des institutions.....	24
11.2. Les nouvelles formes de subjectivation .....	24
11.3. L'enjeu écologique.....	25
Conclusion .....	26

Présentation des auteurs .....	28
Bibliographie.....	30
Glossaire .....	31

## Abstract

Deux penseurs majeurs du XXe siècle, Pierre Legendre (1930-2023) et Cornelius Castoriadis (1922-1997), ont développé des approches originales pour comprendre les fondements anthropologiques et institutionnels des sociétés occidentales. L'anthropologie dogmatique de Legendre interroge les structures généalogiques et les montages normatifs qui organisent la civilisation occidentale, tandis que l'imaginaire social de Castoriadis explore les processus créateurs par lesquels les sociétés s'auto-instituent. Bien que partant de disciplines différentes — histoire du droit et psychanalyse pour Legendre, philosophie politique et critique du marxisme pour Castoriadis —, leurs œuvres convergent remarquablement sur plusieurs points : la critique du positivisme, l'importance accordée aux dimensions symboliques et imaginaires des institutions, et la dénonciation des dérives de la modernité gestionnaire. Cependant, leurs positions divergent fondamentalement quant à la possibilité d'émancipation : là où Castoriadis prône l'autonomie et l'auto-institution démocratique, Legendre insiste sur la nécessité anthropologique des structures dogmatiques et des instances tierces. Cette divergence s'enracine dans deux conceptions opposées du rapport à la psychanalyse et de la nature du sujet. Cet article analyse ces convergences et divergences, révélant deux approches complémentaires mais distinctes de la question institutionnelle contemporaine. Une synthèse dialectique est esquissée à travers le prisme de l'enracinement développé par Simone Weil, qui conjugue verticalité et ouverture créatrice.

**Mots-clés :** anthropologie dogmatique, imaginaire social, institutions, autonomie, hétéronomie, Pierre Legendre, Cornelius Castoriadis, psychanalyse, démocratie, enracinement, Simone Weil

## Introduction

J'ai découvert Pierre Legendre voici un vingtaine d'année à travers son documentaire « Dominium Mundi » où il dénonçait l'uniformisation du monde et l'aplatissement culture sous l'impératif de la gestion et la nov'lang managériale

Dans le paysage intellectuel français de la seconde moitié du XXe siècle, deux penseurs ont développé des approches particulièrement originales pour comprendre les fondements anthropologiques des sociétés : Pierre Legendre avec son anthropologie dogmatique et Cornelius Castoriadis avec sa théorie de l'imaginaire social. Leurs réflexions s'avèrent d'autant plus pertinentes qu'elles permettent de penser au-delà des apories du libéralisme contemporain.

Il faudrait y ajouter Georgio Agamben mais ce sera un autre article !

Le libéralisme, en effet, se caractérise par une contradiction fondamentale : il prône le désordre du marché (la "main invisible", la concurrence "libre et non faussée") tout en s'appuyant sur un ordre juridique et institutionnel rigide censé garantir cette liberté marchande. Cette rigidité libérale a pour effet paradoxal de disqualifier systématiquement tous les processus auto-instituants — c'est-à-dire toute tentative des collectivités humaines de reprendre le contrôle démocratique de leurs institutions économiques, sociales ou politiques. Le marché devient ainsi la seule instance légitime d'auto-régulation sociale, vidant de leur substance les autres formes d'auto-organisation collective.

Cette configuration libérale révèle une impasse : d'un côté, un pseudo-désordre (le marché) qui obéit en réalité à des logiques implacables de concentration et d'accumulation ; de l'autre, un ordre juridico-politique fossilisé qui interdit toute remise en cause de ces mécanismes. Entre ces deux pôles, l'espace démocratique véritable — celui de l'auto-institution consciente et délibérée — se trouve systématiquement obturé.

C'est dans ce contexte que les œuvres de Legendre et Castoriadis prennent tout leur relief. Bien qu'évoluant dans des champs disciplinaires distincts — Legendre comme historien du droit et psychanalyste, Castoriadis comme philosophe, penseur de la démocratie ...et psychanalyste —, leurs œuvres se rejoignent dans une interrogation commune sur les mécanismes par lesquels les sociétés se constituent, se reproduisent et se transforment, offrant des alternatives conceptuelles à l'impasse libérale.

Legendre appartient au grand courant qui, réagissant consciemment ou inconsciemment au travail de sape de la déconstruction, réhabilite l'insigne fonction des institutions dans le maintien de la société. Cette réhabilitation de l'institution prend des formes diverses dans le paysage intellectuel français : de l'analyse institutionnelle de Georges Lapassade aux théories de l'auto-institution de Castoriadis. Bien que ces approches diffèrent fondamentalement dans leurs présupposés et leurs finalités – Lapassade développant une sociologie critique des organisations, Castoriadis une théorie de la création sociale –, elles témoignent toutes d'un retour de la question institutionnelle après les années de critique radicale.

L'objet de cet article est d'analyser les convergences et divergences entre l'anthropologie dogmatique de Pierre Legendre et la théorie de l'imaginaire social de Cornelius Castoriadis, en montrant comment ces deux approches, tout en partageant certaines préoccupations fondamentales, aboutissent à des conclusions politiques et anthropologiques différentes concernant les possibilités d'émancipation humaine au-delà du cadre libéral.

Cette démarche s'inscrit dans une méthodologie de la "décoïncidence" : faire dialoguer des théories apparemment hétérogènes sans ramener l'une à l'autre permet de révéler à la fois des noyaux communs inattendus et des ramifications divergentes fécondes. Plutôt que de chercher une synthèse artificielle ou de creuser les oppositions de manière stérile, il s'agit de maintenir la tension productive entre ces deux pensées pour éclairer les enjeux contemporains de l'institution et de l'émancipation. Cette approche comparative révèle comment des problématiques similaires (la critique de la modernité, la question de l'institution, le rapport entre ordre et création) peuvent donner lieu à des élaborations théoriques distinctes mais complémentaires, chacune éclairant les angles morts de l'autre.

# I. Convergences fondamentales : critique du positivisme et primat de l'imaginaire

## 1.1. Rupture avec la pensée héritée

Tant Legendre que Castoriadis opèrent une rupture fondamentale avec les paradigmes dominants de leur époque. Castoriadis rompt avec le marxisme pour dessiner un nouvel horizon au projet révolutionnaire, se demandant "De quoi disposons-nous donc pour penser l'histoire et la société ?" après s'être dégagé du carcan marxiste. Sa réponse est catégorique : "De rien", parce que tous les "schémas traditionnels" sont restés inféodés à une logique et une ontologie qui ne permettent pas de penser correctement l'histoire et la société.

De manière parallèle, Pierre Legendre développe son anthropologie dogmatique en critiquant le positivisme juridique et les approches purement fonctionnalistes du droit. Toute société, culture ou civilisation — Legendre considère ces termes comme synonymes — repose sur l'articulation d'un système normatif à une instance de légitimité. Cette articulation ne peut être comprise par les seuls outils de la science positive.

## 1.2. Centralité de l'imaginaire et du symbolique

L'une des convergences les plus remarquables entre les deux penseurs réside dans l'importance accordée aux dimensions imaginaires et symboliques des institutions. Pour Castoriadis, l'imaginaire social "crée le langage, qui crée les institutions, qui crée la forme même de l'institution". Cette capacité créatrice de l'imaginaire est pensée sous deux aspects : l'imaginaire social instituant d'une part, qui correspond à l'activité et œuvre créatrice en elle-même, et d'autre part l'imaginaire social institué. Ce qui ourdit la dynamique instituante de l'imaginaire est le bouillonnement magmatique de l'imaginaire radical des psychismes individus.

Pierre Legendre, de son côté, développe une approche similaire en révélant la dimension fondamentalement théâtrale des institutions. Pour lui, toute société doit mettre en scène sa Référence fondatrice — ce qu'il appelle la "Vérité" — pour assurer sa légitimité et son efficace symbolique. Cette Référence ne peut jamais apparaître "nue" : elle doit être dramatisée, ritualisée, mise en représentation.

Le terme "Dogmatique" réunit ainsi deux sens indissociables : d'une part, le contenu doctrinal (ce qui est tenu pour vrai), d'autre part le mode théâtral de sa manifestation (liturgies, cérémonies, rituels, protocoles). Cette dramaturgie n'est pas ornementale mais constitutive : c'est par ces "médiations du Tiers" — fêtes, cérémonies, rituels institutionnels — que "parle la Référence" et que s'opère l'inscription des sujets dans l'ordre symbolique. Comme l'écrit Legendre : "l'humanité du montage consiste à faire en sorte que se produise, dans une société, la distance respectable, c'est-à-dire la mise en perspective du principe fondateur sous les apparences de ce que nous pourrions appeler un mannequin, une statue vivante de l'Autre absolu".

.

### 1.3. Critique de la modernité gestionnaire

Les deux penseurs convergent également dans leur critique de la modernité industrielle et gestionnaire. Castoriadis dénonce l'émergence d'un "nouveau type anthropologique d'individus, [...] défini par l'avidité, la frustration, le conformisme généralisé", produit par "la course folle et potentiellement létale d'une techno-science autonomisée, l'onanisme consommationniste, télévisuel et publicitaire, l'atomisation de la société".

Legendre, dans une perspective similaire, critique "le management, sous-tendu par le naturalisme informationnel de la cybernétique", qui met à mal "l'édifice ternaire qui assure la viabilité et la pérennité des civilisations". Il dénonce le triomphe des "discours du management industriel transparent et de la science promue comme autorité légiférante" qui dissimulent selon lui une conception réductrice de l'humanité.

## II. L'institution comme médiation symbolique

### 2.1. L'institution chez Castoriadis : auto-création sociale

Pour Castoriadis, les sociétés résultent d'un processus d'auto-création, et donc, en l'occurrence, d'auto-institution. Ni les institutions sociales ni les significations sociales ne renvoient à un fonctionnalisme strict : "elles ne sont ni productibles causalement ni déductibles rationnellement", et au contraire, elles correspondent à "des créations libres et immotivées du collectif anonyme concerné".

Cette conception de l'institution comme création révèle sa dimension fondamentalement démocratique : "L'auto déploiement de l'imaginaire radical comme société et comme histoire— comme le social-historique — se fait et ne peut se faire que dans et par les deux dimensions de l'instituant et de l'institué. L'institution, au sens fondateur, est création originaire du champ social-historique — du collectif anonyme".

### 2.2. L'institution chez Legendre : médiation dogmatique

Pierre Legendre développe une conception différente de l'institution. Pour lui, "l'institution joue plus précisément le rôle d'intermédiaire entre la Référence et le magma pulsionnel ; elle est en fait l'espace sociopolitique d'articulation de la légitimité et de la normativité".

Legendre formule cela de la façon suivante : "Je m'occupe d'un entre-deux-mondes qu'on désigne sous le nom d'institutions, espèce de faille remplie de merveilles poétiques et d'horreurs, entassement de vies humaines ficelées entre elles pour le bonheur et l'hécatombe". Cette conception révèle une approche plus tragique de l'institution, nécessaire mais ambivalente.

### 2.3. La question du Tiers

Une différence fondamentale apparaît dans le traitement de la question du Tiers. Pour Legendre, "le principe fondateur, c'est l'artificialité de l'instance tierce". Cette instance tierce, qu'il nomme "Référence", est anthropologiquement nécessaire : "L'homme est l'animal langagier, et le langage l'introduit d'emblée dans l'univers du récit et du sens : c'est ainsi que l'homme est le seul animal qui, pour se reproduire, a besoin d'une raison de vivre".

Castoriadis, au contraire, vise l'élimination des médiations hétéronomes. Son projet politique correspond à l'institution d'une démocratie radicale, c'est-à-dire à la fois d'une démocratie directe sur le plan politique, et d'une autogestion de la production sur le plan économique.

### III. Autonomie versus hétéronomie : la grande divergence

#### 3.1. L'autonomie comme projet chez Castoriadis

Par opposition à une société hétéronome et à son "imaginaire", pour lesquelles les significations et institutions sociales sont posées comme indiscutables, une société autonome correspond pour Castoriadis à une société qui entame une dynamique "d'interrogation illimitée" sur ce que sont la justice et la vérité.

Cette autonomie n'est pas conçue comme un état définitif mais comme un processus permanent. L'autonomie de la société ne se gagne pas par le refoulement du magma de significations instituantes de l'imaginaire, mais elle s'opère au contraire par l'apprivoisement lucide et délibératif de cette altérité interne.

**La dimension individuelle de l'autonomie :** L'autonomie se décline aussi au niveau individuel dans la conception castoriadienne. Dans sa réflexion sur la psychanalyse, Castoriadis définit l'autonomie individuelle comme la capacité pour un individu d'avoir transformé son rapport à son inconscient de manière à pouvoir connaître ses désirs autant que possible et contrôler la mise en acte de ces désirs. Il ne s'agit pas de l'autonomie kantienne (obéissance à une loi morale rationnelle universelle) mais d'une autonomie qui reconnaît la dimension pulsionnelle et fantasmatique de l'existence humaine sans s'y soumettre aveuglément.

Cette conception révèle un double projet d'émancipation : "Les deux visent à l'autonomie de l'être humain par des voies bien entendu différentes". La politique vise la création d'"institutions de liberté" permettant aux citoyens de participer activement à la formation des lois qui les régissent, tandis que la psychanalyse vise à établir un nouveau rapport à l'inconscient permettant l'autonomie individuelle.

On peut retrouver cette tension dans le projet de la psychiatrie institutionnelle qui conjugue le travail sur l'aliénation institutionnelle et l'aliénation psychique.

### 3.2. L'hétéronomie nécessaire chez Legendre

Pierre Legendre adopte une position radicalement différente. Pour lui, les structures dogmatiques et les instances tierces ne sont pas des obstacles à l'émancipation mais des conditions anthropologiques nécessaires à l'humanisation. "C'est la référence et elle seule qui fait la loi. Une théorie sociale est efficace, non par la vertu de la scientificité réelle ou supposée, mais par la seule force du mot de passe".

Cette position conduit Legendre à une critique sévère des projets d'émancipation radicale : "tous les courants nihilistes, de la déconstruction à la techno-science-économie, qui en appellent à la destitution, ou la mettent en œuvre, ne peuvent que conduire à l'effondrement des sociétés sur elles-mêmes".

### 3.3. Une éthique : l'autonomie chez Castoriadis

Cette divergence fondamentale révèle deux anthropologies politiques opposées. Castoriadis pense l'homme comme capable d'autonomie véritable, capable de "l'auto-institution permanente de la société, d'un arrachement radical à des formes plusieurs fois millénaires de la vie sociale".

**La critique de l'individualisme contemporain** : Castoriadis oppose fermement son concept d'autonomie aux conceptions dominantes de l'individualité qu'il juge fallacieuses. Il dénonce l'individualisme et le narcissisme promus par la publicité comme étant mensongers : l'individualisme prôné est un "je fais ce qui me plaît", ce qui, appliqué radicalement, mène à une société de meurtre et de viol. L'autonomie, en revanche, est "je fais ce que je considère comme juste dans le cadre de règles acceptées et co-construites". Cet individualisme façon libéralisme est en réalité un conformisme extrême, alors que l'individu autonome est conscient de sa singularité absolue et la développe de manière réfléchie au sein d'un collectif auto régulé.

Legendre, au contraire, insiste sur la nécessité structurelle de l'hétéronomie. Son anthropologie dogmatique révèle que "il n'est pas alors pires ennemis de l'anthropologie dogmatique que le dualisme et le monisme, la réduction à l'immanence du Deux ou de l'Un". La structure ternaire est anthropologiquement indépassable.

## IV. La question de la temporalité et de l'historicité

### 4.1. Le temps disruptif chez Castoriadis : Maldiney passager clandestin

Pour Castoriadis, "le temps de l'histoire des hommes, le temps social-historique, ne doit pas être conçu comme simple médium abstrait de la coexistence successive ou simple réceptacle des enchaînements dialectiques, mais comme temps de l'altérité radicale, altérité radicale non productible".

Cette conception du temps comme création permet de penser l'émergence du nouveau dans l'histoire à travers ce que Maldiney conceptualise comme l'événement. L'événement n'est pas simple occurrence factuelle qui viendrait s'inscrire dans une temporalité préexistante, mais rupture créatrice qui ouvre de nouvelles possibilités de sens et d'organisation sociale. Il constitue une **brèche dans l'être** qui révèle la capacité instituante de l'imaginaire social.

La dimension événementielle implicite chez Castoriadis se déploie aussi dans la **rencontre** - moment privilégié où l'imaginaire radical entre en contact avec l'altérité et génère du nouveau. Cette rencontre n'est jamais programmable ni déductible : elle surgit comme **ouverture radicale dans la trame temporelle**, créant un "avant" et un "après" qui ne peuvent être reliés par aucune causalité mécanique. La Grèce antique constitue l'exemple paradigmatic de cette temporalité événementielle : l'invention de la démocratie et de la philosophie ne résulte d'aucun développement nécessaire mais d'une création ex nihilo qui ouvre un nouvel horizon de possibilités humaines.

Cette temporalité événementielle s'oppose radicalement à la conception linéaire du temps historique. La société est création - plus précisément création d'elle-même, donc autocréation. Dans le cas de la société, en effet, on ne se trouve pas en présence d'éléments préexistants dont l'assemblage formerait telle société. L'événement révèle ainsi que "l'histoire n'est pas accumulation de faits dans un temps homogène mais création discontinue de nouvelles formes d'être-ensemble".

L'événement possède une **structure d'ouverture** : il ne clôt pas le temps sur une signification définitive mais l'ouvre à l'indétermination créatrice. C'est pourquoi Castoriadis peut affirmer que la démocratie grecque demeure un "germe" plutôt qu'un modèle achevé : l'événement démocratique grec continue d'agir comme puissance instituante, appelant ses propres dépassemens et réinventions. La rencontre avec cet

événement fondateur ne consiste pas à le répéter mais à réactiver sa puissance créatrice dans des contextes nouveaux.

Cette conception événementielle du temps permet de comprendre pourquoi l'autonomie ne peut jamais être un état définitif mais seulement un processus : chaque époque doit réinventer ses institutions de liberté en s'ouvrant à la rencontre avec l'inédit. L'événement révèle ainsi la nature fondamentalement **temporelle et créatrice** de l'être humain comme être social-historique.

## 4.2. L'immémorial chez Legendre

Pierre Legendre développe une conception de la temporalité historique radicalement différente de celle de Castoriadis à travers son concept d'**Immémorial**. Son anthropologie dogmatique "ambitionne de mettre au jour un invariant anthropologique, celui du principe généalogique qui relève de l'Immémorial". Cette référence à l'Immémorial indique une conception plus cyclique que linéaire de l'histoire, mais qui ne se réduit pas à une simple répétition.

### La structure de l'Immémorial

L'**Immémorial** chez Legendre désigne ce qui, dans l'organisation humaine, échappe à la mémoire consciente tout en la fondant. Il ne s'agit pas du passé au sens chronologique - ce qui aurait été présent puis oublié - mais d'une **structure atemporelle** qui conditionne toute temporalité humaine. L'Immémorial est ce qui "a toujours déjà été là" sans jamais avoir été présent comme tel : il constitue l'**horizon indépassable** de toute expérience humaine du temps et du sens.

Cette dimension immémoriale se manifeste dans ce que Legendre appelle le "**principe généalogique**" - cette nécessité pour tout être humain de s'inscrire dans une lignée, dans un ordre de filiation qui le précède et le constitue. Ce principe n'est pas contingent mais **anthropologiquement nécessaire** : "L'homme est l'animal langagier, et le langage l'introduit d'emblée dans l'univers du récit et du sens : c'est ainsi que l'homme est le seul animal qui, pour se reproduire, a besoin d'une raison de vivre".

### Fonction structurante de l'Immémorial

L'Immémorial remplit plusieurs **fonctions anthropologiques essentielles** :

**1. Fonction de fondation** : Il établit un socle de légitimité qui ne peut être questionné sans détruire l'édifice social lui-même. Cette fondation immémoriale échappe par principe à la critique rationnelle car elle est condition de possibilité de toute rationalité.

**2. Fonction de transmission** : L'Immémorial garantit la continuité entre les générations en inscrivant chaque sujet dans une chaîne généalogique qui le dépasse. Sans cette inscription dans l'Immémorial, il ne peut y avoir de véritable transmission culturelle.

**3. Fonction de limitation** : Il impose des bornes à la toute-puissance fantasmatique en rappelant que nul n'est son propre créateur. L'Immémorial maintient la "distance respectable" qui sépare le sujet de ses origines et l'empêche de sombrer dans l'illusion de l'auto-engendrement.

### L'Immémorial contre l'événement

Cette conception s'oppose diamétralement à la temporalité événementielle de Castoriadis. Là où Castoriadis valorise la **rupture créatrice** et l'**émergence du nouveau**, Legendre insiste sur la **permanence des structures** et la **nécessité de la répétition**. L'histoire n'est pas pure création mais **variation sur un thème immémorial**.

Cependant, Legendre ne tombe pas dans un fixisme absolu. Son anthropologie dogmatique "laisse toutefois une place conséquente à l'articulation de l'universel et du particulier, au jeu de l'Un et du Multiple, et considère les incarnations singulières du principe dans chaque civilisation". L'histoire n'est pas pure répétition mais **variation créatrice sur des structures invariantes**.

### Le temps ritualisé

L'Immémorial s'actualise dans ce que Legendre appelle le "**temps ritualisé**" - cette temporalité spécifique des cérémonies, liturgies et protocoles institutionnels par lesquels "parle la Référence". Ce temps ritualisé n'est ni le temps profane de la chronologie, ni le temps sacré de l'éternité, mais un **temps intermédiaire** qui rend présent l'Immémorial sans le profaner.

Dans cette temporalité ritualisée, le passé n'est jamais "passé" au sens d'revolu mais reste **éternellement contemporain**. Les grands textes fondateurs, les événements instituants, les figures tutélaires continuent d'agir dans le présent non comme souvenirs mais comme **puissances actuelles**. C'est pourquoi les institutions ont besoin de cette

dramaturgie permanente : sans elle, l'Immémorial cesserait d'être efficace et la société perdrat ses fondements.

### **Critique de l'objectivation historiciste**

L'insistance de Legendre sur l'Immémorial constitue une **critique radicale de l'approche historiciste moderne** qui, paradoxalement, détruit l'efficace du passé en l'objectivant scientifiquement.

La modernité historiciste ne fait pas littéralement table rase du passé - elle s'y intéresse même intensément - mais elle opère une **transformation fatale** : elle objectivise le passé en le réduisant à un objet d'étude scientifique, ce qui détruit sa fonction anthropologique fondamentale.

Cette objectivation historiciste produit plusieurs effets délétères selon Legendre :

**1. La transformation du vivant en révolu** : En étudiant les institutions comme des phénomènes historiques contingents, l'historicisme les prive de leur caractère d'éternelle actualité. Le christianisme, par exemple, une fois expliqué dans ses conditions d'émergence historique, perd sa fonction de Référence immémoriale.

**2. La démystification rationalisante** : L'explication rationnelle des origines institutionnelles détruit ce que Legendre appelle la "nécessaire obscurité" des fondements. Une société qui comprend rationnellement ses propres fondements ne peut plus s'y rapporter comme à une Référence transcendante.

**3. La relativisation généralisée** : L'historicisme révèle la contingence de toutes les constructions culturelles, produisant un relativisme qui empêche toute inscription ferme dans un ordre symbolique particulier.

**4. L'illusion de la maîtrise totale** : Cette approche nourrit la prétention moderne à pouvoir reconstruire consciemment et rationnellement les institutions, en se passant de fondements non-rationnels.

Pour Legendre, cette "scientification" du passé produit des sujets déracinés incapables de s'inscrire dans la continuité générationnelle et des sociétés pathologiques privées de leurs repères fondamentaux. L'Immémorial devient alors la catégorie critique qui permet de restaurer l'efficace anthropologique de ce que la modernité historiciste a transformé en objet mort d'investigation scientifique.

## 4.3. Temporalité intermédiaire et temps messianique

La temporalité ritualisée de Legendre trouve un éclairage particulier dans la conception du **temps messianique chez Agamben** développée notamment dans *Le temps qui reste*. Giorgio Agamben, en analysant la temporalité messianique paulinienne, révèle l'existence d'un temps spécifique qui n'est ni le temps chronologique (*chronos*) ni l'éternité, mais un **temps intermédiaire** qu'il nomme temps messianique ou *kairos*.

### La structure du temps messianique

Pour Agamben, le temps messianique opère une **césure dans la temporalité chronologique** sans pour autant basculer dans l'éternité. Il s'agit d'un "temps du maintenant" (*ho nyn kairos*) qui transforme la relation au temps en créant une **contemporanéité paradoxale** avec l'événement fondateur. Cette structure temporelle présente des analogies remarquables avec le temps ritualisé chez Legendre.

Le temps prophétique partage avec l'Immémorial de Legendre cette capacité à **rendre présent ce qui n'a jamais été présent comme tel**. Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'un retour vers le passé historique mais de l'actualisation d'une **puissance intemporelle** qui traverse et structure l'histoire sans s'y réduire.

### Actualisation versus réactualisation

Cependant, une différence fondamentale sépare les deux approches. Chez Legendre, le temps ritualisé vise la **conservation de l'efficace** de l'Immémorial : les cérémonies institutionnelles permettent à la Référence de continuer à "parler" et à structurer l'ordre social. Il s'agit d'une fonction **stabilisatrice** qui maintient la continuité des significations fondatrices.

Chez Agamben, le temps messianique possède une dimension **subversive** : il révèle la **révocabilité** de l'ordre présent en actualisant une promesse qui reste inaccomplie. Il ne conserve pas l'ordre établi mais le **désactive** en révélant son caractère non nécessaire. Cette différence révèle deux rapports opposés à l'institution : conservation chez Legendre, profanation chez Agamben.

### La question de l'archive

Cette opposition se manifeste particulièrement dans le rapport à ce qu'Agamben nomme l"**"archive"**. Pour Legendre, l'archive institutionnelle (textes fondateurs, traditions

juridiques, corpus doctrinaux) doit être **préservée** dans son intégrité pour maintenir l'efficace symbolique de la transmission. L'archive fonctionne comme **dépôt sacré** de l'Immémorial.

Agamben développe une conception inverse : l'archive ne doit pas être conservée mais **profanée**, c'est-à-dire rendue à l'usage commun. Le temps messianique révèle que les textes sacrés, une fois délivrés de leur fonction de fondement transcendant, peuvent être **réappropriés** créativement. Cette profanation libère les potentialités inédites contenues dans l'archive.

### **Deux modalités de l'inactuel**

Ces temporalités intermédiaires révèlent deux manières différentes d'échapper à la tyrannie du présent immédiat sans pour autant se réfugier dans l'éternité abstraite :

**L'inactuel conservateur** (Legendre) : Le temps ritualisé permet de maintenir vivante une tradition immémoriale qui résiste aux transformations historiques. Cette inactualité protège contre l'amnésie moderne et préserve les conditions anthropologiques de l'humanisation.

**L'inactuel révolutionnaire** (Agamben) : Le temps messianique révèle les potentialités non réalisées du passé pour ouvrir l'avenir à des possibilités inédites. Cette inactualité déjoue les nécessités apparentes du présent en actualisant ce qui n'a jamais eu lieu.

### **Convergence : la critique de la temporalité moderne**

Malgré leurs différences, les deux conceptions convergent dans leur **critique de la temporalité moderne homogène**. Qu'il s'agisse du temps vide de la production industrielle (Benjamin) ou de la temporalité gestionnaire dénoncée par Legendre, les deux penseurs révèlent l'appauvrissement de l'expérience temporelle dans la modernité.

Cette convergence suggère que la question de la temporalité intermédiaire constitue un **enjeu politique majeur** : face à l'accélération techno-économique et à l'amnésie institutionnelle, comment préserver ou créer des espaces-temps qui échappent à la logique de l'immédiateté productive ?

La tension entre conservation (Legendre) et révolution (Agamben) révèle peut-être moins une opposition qu'une **dialectique nécessaire** : toute préservation créatrice suppose une part de profanation, toute profanation féconde suppose une part de

transmission. Le défi consiste à articuler ces deux dimensions sans les réduire l'une à l'autre.

## V. Rapport à la psychanalyse et conception du sujet

### 5.1. Psychanalyse et politique chez Castoriadis

Castoriadis entretient un rapport complexe à la psychanalyse. Formé à cette discipline, il en critique néanmoins certains aspects, notamment "la conception de Marx — l'imaginaire en tant qu'idéologie est une représentation inversée de la réalité — que de la psychanalyse, en particulier de Lacan".

**La critique radicale de Lacan** : Castoriadis développe une critique particulièrement virulente de Jacques Lacan, considérant sa pensée comme "une affaire qui théoriquement est tout ce qu'il y a de plus bancal, suspect". Il qualifie l'idéologie du désir de Lacan de "monstrueuse" : le désir en psychanalyse inclut l'inceste et le viol ; en faire une idéologie est incompatible avec toute vie sociale. Il rejette également le concept de "loi symbolique" comme un "mot passe-partout qui vise à cacher le fait qu'on parle de l'institution", ne permettant pas de distinguer une loi juste d'une loi injuste.

**Le dépassement de Freud** : Tout en reconnaissant Freud comme un "génie incomparable", Castoriadis identifie des limites majeures dans sa théorie. Le paradoxe central de l'œuvre freudienne est que, bien que traitant constamment de formations imaginaires (fantasmes), Freud, prisonnier du positivisme de son époque, "ne le voit pas et ne veut pas le voir". Castoriadis insiste sur le fait qu'un événement n'est pas traumatique en soi mais le devient par la signification que lui accorde l'imagination radicale du sujet.

Pour lui, "l'imaginaire social est ce qui permet au nouveau-né de sortir de la clôture psychique et de la représentation imaginaire radicalement asociale du monde qui est originairement la sienne : c'est l'imaginaire social qui rend possible l'institution de l'individu comme individu social".

## 5.2. L'anthropologie psychanalytique de Legendre

Pierre Legendre développe une anthropologie explicitement fondée sur la psychanalyse, particulièrement lacanienne. Il s'est consacré à l'édition critique de manuscrits médiévaux, il a entrepris une formation de psychanalyse et fréquenté Jacques Lacan.

Cette formation psychanalytique nourrit directement son anthropologie dogmatique, notamment dans son analyse des structures généalogiques et de la fonction paternelle dans l'organisation sociale. L'inconscient devient chez lui une donnée anthropologique fondamentale qu'aucune société ne peut ignorer sans péril.

## 5.3. Deux conceptions du processus thérapeutique

Cette différence dans le rapport à la psychanalyse se traduit par deux conceptions opposées du processus thérapeutique et de ses finalités :

**Chez Castoriadis** : "La fin de l'analyse c'est que l'individu devienne aussi autonome que possible". La psychanalyse agit en transformant la manière dont le patient se rapporte à son propre monde fantasmatique : prise de conscience que sa vision du monde dépend en grande partie de ses propres constructions psychiques, puis établissement d'un "rapport adéquat" avec ces fantasmes. L'objectif n'est pas de supprimer les désirs jugés immoraux mais d'apprendre à les reconnaître sans nécessairement passer à l'acte.

**Chez Legendre** : Le processus analytique vise plutôt l'inscription du sujet dans l'ordre symbolique et sa soumission aux structures dogmatiques nécessaires à l'humanisation. L'inconscient n'est pas à apprivoiser mais à respecter comme instance structurante incontournable.

# VI. Implications politiques contemporaines

## 6.1. Démocratie radicale versus conservatisme éclairé

Les implications politiques des deux pensées sont radicalement différentes. Castoriadis prône "la visée d'une société devenue capable d'une reprise perpétuelle de ses institutions". Son projet démocratique est maximaliste : il vise une transformation intégrale des rapports sociaux.

**La définition de la politique chez Castoriadis** : Il distingue radicalement sa conception de la politique de la gestion politique contemporaine. Il ne s'agit pas du "métier de

monsieur Balladur [ou] de monsieur Clinton", mais de "l'action collective consciente et réfléchie qui vise à transformer les institutions pour en faire des institutions de liberté". La finalité de la politique n'est pas le bonheur — conception qu'il juge "erronée" et "catastrophique" héritée des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et de Marx — mais la liberté. Cette liberté n'est pas la conception libérale où la société permet à chacun de poursuivre son bonheur personnel, mais la capacité collective d'agir pour le bien commun.

Legendre adopte une position plus prudente. "Si donc l'on peut classer Legendre dans la grande famille des conservateurs, il ne faut toutefois guère s'y tromper : défendre la nécessité institutionnelle des civilisations ne revient sûrement pas à soutenir tout ordre établi". Son conservatisme est anthropologique, non politique.

## 6.2. Face aux défis contemporains

Les deux approches offrent des ressources différentes pour penser les défis contemporains. L'approche de Castoriadis permet de penser l'innovation institutionnelle et la capacité créatrice des sociétés face aux crises. La rupture a été accomplie en Grèce, mais reste à réaliser pour l'essentiel (c'est pourquoi Castoriadis parle de la Grèce comme d'un "germe", non pas comme d'un modèle).

L'anthropologie dogmatique de Legendre, quant à elle, alerte sur les dangers de la désinstitutionnalisation et fournit des outils pour comprendre les pathologies sociales contemporaines liées à l'effacement des repères symboliques.

# VII. La dialectique entre Loi (Lacan/Legendre) et Imaginaire (Castoriadis)

## 7.1. La Loi symbolique chez Lacan et Legendre

L'anthropologie dogmatique de Pierre Legendre s'enracine profondément dans la psychanalyse lacanienne, particulièrement dans la conceptualisation de la Loi symbolique. Jacques Lacan, que Legendre a fréquenté personnellement, développe une théorie où la Loi du Père (le Nom-du-Père) structure l'ordre symbolique et permet l'accès du sujet au langage et à la culture.

Pierre Legendre radicalise cette perspective en faisant une anthropologie générale. Pour lui, toute société humaine repose sur "l'artificialité de l'instance tierce" qui fonctionne comme Référence instituée. Cette Référence n'est autre que la Loi

symbolique transposée au niveau civilisationnel : "C'est la référence et elle seule qui fait la loi". L'ordre dogmatique devient ainsi la condition transcendante de l'humanisation.

## 7.2. L'imaginaire créateur chez Castoriadis : au-delà de la Loi

Cornelius Castoriadis développe une conception radicalement différente qui, tout en reconnaissant l'importance de la psychanalyse, la dépasse vers une théorie de la création sociale. Castoriadis critique explicitement à la fois "la conception de Marx — l'imaginaire en tant qu'idéologie est une représentation inversée de la réalité — que de la psychanalyse, en particulier de Lacan".

Pour Castoriadis, l'imaginaire radical n'est pas soumis à la Loi symbolique mais la précède et la crée. L'imaginaire social "crée le langage, qui crée les institutions, qui crée la forme même de l'institution". Cette puissance créatrice de l'imaginaire instituant est première par rapport à toute loi, y compris symbolique.

## 7.3. La critique spécifique de Lacan par Castoriadis

Castoriadis développe une critique particulièrement approfondie de la psychanalyse lacanienne, qu'il considère comme un obstacle à la pensée de l'autonomie. Pour lui, Lacan reste prisonnier d'une conception déterministe qui fait de l'ordre symbolique une structure transcendante et inaltérable.

Sa critique porte sur plusieurs points fondamentaux : l'hypostase de l'ordre symbolique (Castoriadis reproche à Lacan de transformer l'ordre symbolique en instance quasi-métaphysique), la fixation sur le manque (le "manque-à-être" lacanien devient une absolutisation indue d'une configuration historique particulière), l'impossibilité de l'autonomie (la théorie lacanienne rend impensable toute véritable autonomie), et le conservatisme politique implicite (en naturalisant les structures symboliques existantes).

## 7.4. L'opposition structuration versus création

Cette opposition révèle un enjeu épistémologique fondamental entre deux logiques inconciliables :

**La logique structurale** (Legendre) postule l'existence d'invariants anthropologiques irréductibles. "Le principe généralogique qui relève de l'Immémorial" s'impose à toute

société humaine. Cette approche privilégie la reproduction et la transmission des structures symboliques.

**La logique créatrice** (Castoriadis) postule au contraire la capacité des sociétés à créer de nouvelles formes institutionnelles ex nihilo. "Les différents éléments de la société (individus, institutions, significations) sont en fait créés par la société elle-même au travers de son auto-institution". Cette approche privilégie l'innovation et la transformation radicale.

## 7.5. Vers une dialectique : loi auto-instituée et instituant/institué

La confrontation entre les positions de Legendre et Castoriadis ne doit pas masquer une possible dialectisation de leurs approches. Une lecture attentive de Castoriadis révèle qu'il ne rejette pas purement et simplement toute forme de loi ou de structure, mais qu'il repense radicalement leur statut et leur mode d'existence.

**La loi auto-instituée chez Castoriadis** : Contrairement à une interprétation anarchisante, Castoriadis développe une conception de la loi comme création permanente de la société. Dans une société autonome, "les significations et institutions sociales" ne sont plus "posées comme indiscutables" mais reconnues comme œuvre propre de la collectivité. Cette loi auto-instituée émane du "collectif anonyme", reste ouverte à la révision, conserve une fonction structurante et permet l'articulation entre liberté individuelle et cohésion sociale.

**La dialectique instituant/institué** : Castoriadis développe une pensée dialectique sophistiquée du rapport entre l'instituant (force créatrice) et l'institué (formes cristallisées). "l'autodéploiement de l'imaginaire radical comme société et comme histoire— comme le social-historique — se fait et ne peut se faire que dans et par les deux dimensions de l'instituant et de l'institué."

# VIII. L'enracinement chez Simone Weil : une synthèse possible

## 8.1. L'enracinement : verticalité et ouverture

La pensée de Simone Weil sur l'enracinement permet d'esquisser une synthèse dialectique entre la nécessité institutionnelle chez Legendre et la créativité imaginaire Castoriadis. Pour elle, l'enracinement n'est ni soumission passive à une tradition figée, ni

création ex nihilo d'un ordre nouveau, mais participation vivante à un héritage qui se transmet en se transformant.

L'enracinement conjugue remarquablement **verticalité** et **souplesse ouverte à autrui**. La verticalité renvoie à cette dimension transcendante que Legendre nomme "Référence" : l'être humain ne peut se constituer comme tel sans s'inscrire dans un ordre qui le dépasse et lui donne sens. Mais cette verticalité n'est jamais rigidité dogmatique chez Simone Weil . Elle s'accompagne d'une souplesse fondamentale, d'une capacité d'accueil et de transformation qui rappelle l'imaginaire instituant de Castoriadis.

## 8.2. Au-delà de l'opposition autonomie/hétéronomie

Cette conception de l'enracinement permet de dépasser l'opposition frontale entre autonomie et hétéronomie qui structure le débat Castoriadis/Legendre. Elle nous invite à penser une forme d'**hétéronomie consentie** qui n'est pas soumission aveugle mais reconnaissance lucide de notre inscription dans un ordre qui nous précède et nous constitue, tout en gardant ouverte la possibilité de le renouveler de l'intérieur.

## 8.3. L'institution comme milieu vivant

L'enracinement permet de repenser l'institution ni comme structure transcendante intouchable (Legendre), ni comme pure création arbitraire (Castoriadis), mais comme **milieu vivant** qui nourrit ses membres tout en étant nourri par eux.

Une institution enracinée présente plusieurs caractéristiques :

- Elle **transmet** un héritage de significations et de pratiques
- Elle **accueille** les apports nouveaux de ses membres
- Elle **se transforme** sans perdre son identité profonde
- Elle **relie** les générations entre elles
- Elle **ouvre** à l'universel à partir du particulier

Cette conception de l'institution comme milieu vivant évite l'écueil du conservatisme rigide (maintien de formes mortes) comme celui du progressisme abstrait (table rase du passé).

## 8.4. La question de l'universel

L'enracinement révèle également une voie originale pour penser l'articulation entre particulier et universel. Contrairement à l'universalisme abstrait des Lumières

(critiqué par Legendre) ou au relativisme culturel (risque de la position contingente de Castoriadis), elle pense un **universalisme concret** qui passe par l'approfondissement du particulier.

C'est en s'enracinant authentiquement dans sa tradition particulière qu'on accède à des valeurs véritablement universelles. Mais cet accès à l'universel n'est possible que si l'enracinement reste ouvert, s'il évite le repli identitaire et la fermeture sur soi.

## 8.5. Implications pour la démocratie contemporaine

Cette conception de l'enracinement offre des ressources précieuses pour repenser la démocratie contemporaine face à la crise des institutions. Elle suggère qu'une démocratie vivante ne peut être ni pure conservation de formes héritées, ni pure création d'institutions nouvelles, mais **réappropriation créatrice** de l'héritage démocratique.

Une démocratie enracinée serait caractérisée par la mémoire des combats démocratiques passés, l'innovation institutionnelle face aux défis présents, l'attention aux besoins réels des citoyens, l'ouverture à la diversité des expériences humaines, et l'enracinement dans les territoires et les communautés de vie.

## 8.6. Vers une anthropologie de l'enracinement

La confrontation entre Legendre et Castoriadis, éclairée par la perspective de Simone Weil ouvre finalement vers une **anthropologie de l'enracinement** qui intégrerait les apports des trois penseurs :

- De **Legendre** : la reconnaissance de la nécessité anthropologique des médiations institutionnelles et symboliques
- De **Castoriadis** : l'affirmation de la capacité créatrice des collectivités humaines et de leur pouvoir auto-instituant
- De **Weil** : la conception de l'enracinement comme participation vivante à un héritage qui se transmet en se transformant

Cette synthèse dialectique révèle que l'alternative entre autonomie et hétéronomie, entre création et tradition, entre innovation et conservation, est peut-être mal posée. L'enracinement suggère qu'il existe une troisième voie : celle de la **fidélité créatrice** qui permet de recevoir l'héritage du passé tout en l'ouvrant aux possibles de l'avenir.

Cela rappelle le concept de reprise chez Kierkegaard : une mémoire à retravailler pour ouvrir l'avenir dans le présent.

## IX. La question du sujet et de la subjectivation

### 9.1. Le sujet de l'inconscient chez Legendre

L'anthropologie dogmatique de Legendre conçoit le sujet comme structurellement "assujetti" — au sens fort du terme — aux instances dogmatiques qui le précèdent et le fondent. Cette conception s'appuie sur une lecture rigoureuse de la psychanalyse lacanienne où l'inconscient structure le sujet à son insu.

Le processus de subjectivation passe nécessairement par l'inscription dans l'ordre symbolique et la soumission aux structures généalogiques. L'émancipation ne peut être que relative et doit toujours maintenir la "distance respectable" vis-à-vis de la Référence. Cette position conduit Legendre à considérer l'inconscient comme une donnée anthropologique fondamentale qu'aucune société ne peut ignorer sans péril.

### 9.2. Le sujet autonome chez Castoriadis

Pour Castoriadis, la conception du sujet s'oppose diamétralement à cette vision. Le sujet autonome est celui qui "reconnait dans son institution son œuvre propre et s'ouvre la possibilité de la modifier lucidement et délibérément". Ce sujet n'est plus défini par la soumission à une Loi transcendante mais par sa capacité à participer à l'auto-institution de la société.

**La transformation du rapport à l'inconscient** : Pour lui, l'autonomie individuelle consiste à transformer son rapport à son inconscient de manière à pouvoir connaître ses désirs autant que possible et contrôler leur mise en acte, sans pour autant les refouler ou les assécher. Cette conception révise la formule freudienne "Là où était le ça, le je dois advenir" en la complétant par sa symétrique : "Là où je suis, le ça doit pouvoir apparaître".

L'objectif n'est pas de supprimer les pulsions mais de les faire parler, de les connaître, pour établir un nouveau rapport avec elles. Cette approche permet de concevoir un sujet qui n'est ni pure spontanéité pulsionnelle, ni pure rationalité transcendante, mais synthèse créatrice entre ces dimensions.

### 9.3. L'enjeu de l'imagination radicale

Le différend entre les deux conceptions du sujet se cristallise autour de la question de l'imagination radicale. Castoriadis identifie comme "point aveugle" de Freud sa méconnaissance du rôle créateur de l'imagination : "un événement n'est pas traumatique en soi. Il le devient par la signification que lui accorde l'imagination radicale du sujet".

Cette puissance imaginaire permet de repenser la subjectivation au-delà du déterminisme structural. Si l'imagination radicale est première, alors le sujet n'est pas simplement "effet" de l'ordre symbolique mais participant actif à sa constitution et à sa transformation. Cette perspective ouvre vers une conception post-oedipienne de l'organisation sociale où les structures ne s'imposent plus de l'extérieur mais sont reconnues comme créations humaines modifiables.

## X. Les défis épistémologiques et méthodologiques

### 10.1. Psychanalyse et épistémologie chez Castoriadis

Castoriadis développe une défense sophistiquée de la psychanalyse contre les critiques épistémologiques contemporaines. Face aux objections de Grünbaum sur l'effet placebo, il retourne l'argument : "C'est la psychanalyse elle-même qui explique l'effet placebo par le transfert. La suggestion fonctionne parce qu'il y a un transfert sur le médecin/magicien. La suggestion n'explique pas la psychanalyse ; la psychanalyse explique la suggestion."

Concernant le critère de falsifiabilité de Popper, Castoriadis considère que l'appliquer à la psychanalyse constitue une "erreur de catégorie". La psychanalyse relève d'une logique interprétative qui ne peut être réduite aux critères des sciences positives. Cette position révèle une épistémologie non-positiviste qui fait place aux sciences de l'interprétation.

### 10.2. L'anthropologie dogmatique comme méthode

Legendre développe une méthodologie spécifique qui combine histoire du droit, anthropologie et psychanalyse. Cette méthode vise à "mettre au jour un invariant anthropologique" tout en considérant "les incarnations singulières du principe dans chaque civilisation".

Cette tension entre invariant et singularité révèle sa sophistication méthodologique : il ne s'agit ni d'un structuralisme rigide qui nierait l'histoire, ni d'un historicisme qui nierait toute constante anthropologique, mais d'une approche dialectique qui articule permanence et transformation.

### 10.3. La question de la validation des interprétations

Les deux approches affrontent le défi de la validation de leurs interprétations. Castoriadis admet, comme Freud avant lui, qu'il reste un "mystère" sur la raison pour laquelle une interprétation vraie a un effet thérapeutique. Cette humilité épistémologique révèle la complexité du processus interprétatif en psychanalyse.

Legendre, de son côté, fonde la validité de ses interprétations sur leur capacité à révéler les structures anthropologiques fondamentales. L'anthropologie dogmatique se valide par sa fécondité herméneutique et sa capacité à éclairer les pathologies contemporaines.

## XI. Actualité et pertinence contemporaine

### 11.1. Face à la crise des institutions

La crise contemporaine des institutions révèle la pertinence des deux approches. L'effacement des repères symboliques traditionnels, analysé par Legendre, se manifeste dans la montée des populismes, la crise de l'autorité, et la désagrégation du lien social. Ses analyses des "pathologies de la transmission" éclairent les difficultés contemporaines de la filiation et de l'inscription généalogique.

Parallèlement, l'incapacité des citoyens à exercer leur pouvoir instituant, analysée par Castoriadis, se manifeste dans la technocratisation de la politique, l'autonomisation des logiques économiques, et la dépolitisation croissante des sociétés. Ses analyses de la "privatisation" des individus révèlent l'ampleur du défi démocratique contemporain.

### 11.2. Les nouvelles formes de subjectivation

Les transformations contemporaines de la subjectivité (individualisme consumériste, culture numérique, nouvelles formes familiales) appellent un renouvellement des analyses. L'approche castoriadienne permet de penser ces mutations comme créations

de nouvelles formes de subjectivation, tandis que l'approche de Legendre alerte sur les risques de déstructuration anthropologique.

Le défi consiste à articuler reconnaissance de la créativité institutionnelle et vigilance quant aux conditions anthropologiques de l'humanisation. Cette articulation pourrait bénéficier de la médiation de l'enracinement, qui permet de penser le changement dans la continuité.

### 11.3. L'enjeu écologique

Les défis environnementaux contemporains révèlent les limites du modèle occidental d'organisation sociale critiqué par les deux penseurs. La "course folle" de la technoscience autonomisée, dénoncée par Castoriadis, trouve dans la crise écologique sa manifestation la plus dramatique.

L'enracinement, qui pense l'inscription territoriale et la responsabilité envers les générations futures, offre des ressources pour repenser l'habitation humaine de la planète au-delà de la logique extractiviste. Cette perspective pourrait constituer un terrain de convergence entre les préoccupations instituantes de Castoriadis et les exigences de transmission de Legendre.

## Conclusion

L'analyse comparative des œuvres de Pierre Legendre et Cornelius Castoriadis révèle deux approches fondamentalement différentes mais étonnamment complémentaires de la question institutionnelle. Leurs convergences — critique du positivisme, primat accordé à l'imaginaire et au symbolique, dénonciation de la modernité gestionnaire — témoignent d'une préoccupation commune face à la crise contemporaine du sens et des institutions. Leurs divergences — sur la possibilité d'autonomie véritable, le statut des médiations symboliques, le rapport à l'hétéronomie — révèlent deux anthropologies politiques irréconciliables qui correspondent à deux manières radicalement différentes de concevoir l'émancipation humaine.

L'anthropologie dogmatique de Legendre, enracinée dans la psychanalyse lacanienne, insiste sur la nécessité structurelle des instances tierces et des médiations symboliques. Elle nous rappelle que l'humanisation passe par l'inscription dans un ordre qui nous précède et nous dépasse, que la "distance respectable" vis-à-vis de la Référence est anthropologiquement nécessaire. Cette approche offre des outils précieux pour comprendre les pathologies contemporaines liées à l'effacement des repères symboliques et alerte sur les dangers de la désinstitutionnalisation.

La théorie de l'imaginaire social de Castoriadis, issue de sa rupture avec le marxisme orthodoxe, affirme au contraire la capacité créatrice des collectivités humaines et leur pouvoir d'auto-institution. Elle ouvre la voie vers une démocratie radicale où les citoyens reconnaissent dans leurs institutions leur œuvre propre et s'ouvrent la possibilité de les modifier lucidement. Cette perspective permet de penser l'innovation institutionnelle et la transformation sociale face aux défis contemporains.

L'enrichissement apporté par l'analyse du rapport de Castoriadis à la psychanalyse révèle la profondeur du différend entre les deux penseurs. Là où Legendre voit dans la psychanalyse lacanienne les fondements d'une anthropologie dogmatique nécessaire, Castoriadis y discerne les obstacles à l'autonomie véritable. Sa critique radicale de Lacan — de l'"idéologie du désir" aux concepts de "loi symbolique" — révèle deux conceptions irréconciliables du processus de subjectivation et de ses finalités émancipatrices.

La synthèse dialectique esquissée à travers le prisme de l'enracinement développé par Simone Weil suggère une troisième voie qui réconcilie la nécessité de médiations institutionnelles avec la capacité créatrice des collectivités. L'enracinement, qui

conjugue verticalité et ouverture, fidélité et innovation, permet de penser l'institution comme tradition vivante qui se transmet en se transformant. Cette approche évite aussi bien la pétrification conservatrice que l'illusion créationniste, ouvrant vers une conception de la démocratie comme réappropriation créatrice de l'héritage démocratique.

Au-delà de leurs différences, ces trois pensées convergent vers une exigence commune : repenser l'articulation entre ordre et création, structure et liberté, tradition et innovation, pour ouvrir des voies d'émancipation au-delà des apories du libéralisme contemporain. Elles nous rappellent que les institutions ne sont ni pures contraintes à abolir, ni données naturelles à préserver, mais médiations humaines toujours susceptibles d'être repensées et transformées.

L'actualité de ce débat se révèle particulièrement vive face aux défis contemporains : crise des institutions, transformations de la subjectivité, urgence écologique. La confrontation entre l'anthropologie dogmatique et l'imaginaire social, enrichie par la perspective weilienne de l'enracinement, offre des ressources conceptuelles précieuses pour penser ces enjeux au-delà des alternatives stériles entre conservatisme et progressisme, entre ordre et anarchie.

C'est peut-être dans cette tension créatrice entre l'institué et l'instituant, entre l'héritage et l'innovation, que réside la possibilité d'un renouveau démocratique à la hauteur des défis de notre époque. Une démocratie qui ne soit ni simple gestion technique des problèmes sociaux, ni pure expression de la volonté populaire, mais processus permanent d'auto-institution consciente et délibérée, enracinée dans l'histoire mais ouverte à l'invention du futur.

## Présentation des auteurs

### **Giorgio Agamben (1942-)**

Philosophe italien contemporain, Giorgio Agamben développe une œuvre qui articule philosophie politique, esthétique et anthropologie. Influencé par Walter Benjamin et Martin Heidegger, il analyse les formes de vie contemporaines et les dispositifs de pouvoir. Sa réflexion sur l'état d'exception, la vie nue et les dispositifs de contrôle en fait une voix majeure de la philosophie politique actuelle. Dans *Le temps qui reste* (2000), il développe une analyse du temps messianique qui éclaire les questions de temporalité politique et de révocabilité de l'ordre établi.

### **Cornelius Castoriadis (1922-1997)**

Philosophe, psychanalyste et révolutionnaire d'origine grecque, Cornelius Castoriadis rompt avec le marxisme orthodoxe pour développer une théorie originale de l'imaginaire social et de l'auto-institution démocratique. Membre du groupe *Socialisme ou Barbarie*, il critique autant le capitalisme que le socialisme bureaucratique soviétique. Son œuvre majeure, *L'Institution imaginaire de la société* (1975), révolutionne la pensée de l'institution en montrant comment les sociétés se créent elles-mêmes à travers leur imaginaire. Psychanalyste praticien, il développe une critique de Lacan et de Freud tout en renouvelant la réflexion sur l'autonomie individuelle et collective.

### **Pierre Legendre (1930-2023)**

Historien du droit, psychanalyste et anthropologue français, Pierre Legendre développe une "anthropologie dogmatique" qui interroge les fondements institutionnels des civilisations occidentales. Formé à l'École des chartes et spécialiste des manuscrits médiévaux, il découvre la psychanalyse et fréquente Jacques Lacan. Son œuvre monumentale, les *Leçons* (1989-2018), analyse les "montages normatifs" qui articulent légitimité et normativité dans chaque civilisation. Critique de la modernité gestionnaire, il révèle l'importance anthropologique des structures dogmatiques et des médiations symboliques pour l'humanisation.

### **Simone Weil (1909-1943)**

Philosophe française, Simone Weil développe une pensée singulière qui articule engagement politique, expérience ouvrière et quête spirituelle. Agrégée de philosophie, elle choisit de partager la condition ouvrière et s'engage dans les luttes sociales de son époque. Son concept d'enracinement, développé dans *L'Enracinement* (1949), pense l'inscription de l'être humain dans une communauté et une tradition qui le nourrissent tout en restant ouvertes à l'universel. Sa réflexion sur les besoins de l'âme et la nécessité d'un ordre social respectueux de la dignité humaine influence durablement la pensée politique contemporaine.

## Bibliographie

- Agamben, Giorgio**, *Homo sacer*, Seuil, 1997
- Agamben, Giorgio**, *Le temps qui reste*, Payot, 2000
- Agamben, Giorgio**, *Profanations*, Payot, 2005
- Castoriadis, Cornelius**, *Domaines de l'homme*, Seuil, 1986
- Castoriadis, Cornelius**, *Fait et à faire*, Seuil, 1997
- Castoriadis, Cornelius**, *Figures du pensable*, Seuil, 1999
- Castoriadis, Cornelius**, *L'Institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975
- Castoriadis, Cornelius**, *Le Monde morcelé*, Seuil, 1990
- Castoriadis, Cornelius**, *Les Carrefours du labyrinthe*, Seuil, 1978-1999 (6 volumes)
- Lacan, Jacques**, *Écrits*, Seuil, 1966
- Lacan, Jacques**, *Le Séminaire*, Seuil, 1973-2007
- Legendre, Pierre**, *Dominium mundi. L'Empire du Management*, Mille et Une Nuits, 2007
- Legendre, Pierre**, *Jouir du pouvoir*, Minuit, 1976
- Legendre, Pierre**, *L'amour du censeur*, Seuil, 1974
- Legendre, Pierre**, *L'inestimable objet de la transmission*, Fayard, 1985
- Legendre, Pierre**, *Leçons d'introduction à l'anthropologie dogmatique*, Fayard, 1989-2018 (10 volumes)
- Weil, Simone**, *L'Enracinement*, Gallimard, 1949
- Weil, Simone**, *La Condition ouvrière*, Gallimard, 1951
- Weil, Simone**, *Oppression et Liberté*, Gallimard, 1955

## Glossaire

**Anthropologie dogmatique** Discipline développée par Pierre Legendre qui étudie les structures fondamentales par lesquelles les sociétés humaines s'organisent autour d'une Référence instituée. Elle révèle les invariants anthropologiques nécessaires à l'humanisation et analyse les "montages normatifs" qui articulent légitimité et normativité. Le terme "dogmatique" désigne le mode théâtral par lequel la Vérité se manifeste dans les institutions, non un système fermé de croyances.

**Archive (Agamben)** Ensemble des textes, traditions et savoirs transmis par une civilisation. Agamben distingue l'archive sacralisée (maintenue dans sa fonction de fondement transcendant) de l'archive profanée (rendue à l'usage commun et ouverte à la réappropriation créatrice). La profanation de l'archive libère les potentialités inédites qu'elle contient.

**Autonomie** Chez Castoriadis : capacité d'un individu ou d'une collectivité à reconnaître dans ses institutions sa propre création, s'ouvrant la possibilité de les modifier lucidement. L'autonomie individuelle transforme le rapport à l'inconscient ; l'autonomie collective vise l'auto-institution permanente par "l'interrogation illimitée" sur la justice et la vérité. S'oppose à l'hétéronomie.

**Dialectique instituant/institué** Rapport dynamique chez Castoriadis entre les forces créatrices de la société (l'instituant) et les formes cristallisées qu'elles produisent (l'institué). L'instituant correspond à l'imaginaire social créateur ; l'institué aux institutions stabilisées. Une société vivante maintient cette tension sans la résoudre.

**Enracinement** Concept développé par Simone Weil désignant la participation vivante à un héritage culturel qui se transmet en se transformant. Conjugue verticalité (inscription dans un ordre transcendant) et ouverture (capacité d'accueil du nouveau). Évite la pétrification traditionaliste comme le déracinement moderniste.

**Hétéronomie** État d'une société où les institutions et significations sociales sont posées comme indiscutables, renvoyant à une origine extra-sociale. Les individus ne reconnaissent pas leur participation à la création des normes qui les régissent.

Constitue selon Castoriadis l'état "normal" des sociétés historiques, sauf exceptions créatrices.

**Imaginaire radical** Puissance créatrice ontologiquement première chez Castoriadis qui précède et fonde toute représentation. Se manifeste comme "psyché" (niveau individuel) et comme "société" (niveau collectif). Transforme les événements en expériences signifiantes et rend possible la création de formes nouvelles ex nihilo.

**Imaginaire social** Création sui generis du "collectif anonyme" qui institue le langage, les significations et les institutions d'une société. N'est pas la somme des imaginaires individuels mais précède les individus qu'il constitue. Crée la réalité sociale elle-même plutôt que de la représenter.

**Immémorial** Chez Legendre : structure atemporelle qui conditionne toute temporalité humaine sans jamais avoir été présente comme telle. "A toujours déjà été là" comme horizon indépassable de l'expérience humaine du temps et du sens. Se manifeste dans le principe génératique nécessaire à l'humanisation.

**Instance tierce/Référence** Principe fondateur de toute société selon Legendre. Cette Référence instituée (artificielle, non naturelle) fonctionne comme garant ultime du sens et de la légitimité. Établit la "distance respectable" qui humanise en séparant de l'immédiateté pulsionnelle.

**Loi symbolique** Chez Lacan : ordre structurant qui permet l'accès au langage et à la culture via le "Nom-du-Père". Legendre généralise cette conception au niveau civilisationnel. Castoriadis critique ce concept comme "mot passe-partout" qui naturalise l'institution existante et empêche de distinguer loi juste et injuste.

**Magma** Mode d'être spécifique aux significations sociales chez Castoriadis qui échappe à la logique "ensidiste" (ensembliste-identitaire). Organisation ni chaotique ni strictement structurée. Permet de penser la société comme création continue de sens ouvert à la re-signification.

**Montage normatif** Agencement institutionnel qui articule dans chaque civilisation le système normatif à l'instance de légitimité. Toujours construit historiquement, jamais donné naturellement. Assure la médiation anthropologique entre la Référence et le "magma pulsionnel".

**Profanation** Opération qui chez Agamben "rend à l'usage commun" ce qui était séparé dans la sphère du sacré. Ne détruit pas l'objet mais transforme son mode d'usage. Permet la réappropriation créatrice des archives traditionnelles sans les sacrifier ni les détruire.

**Social-historique** Dimension d'être spécifique à l'humanité chez Castoriadis qui articule indissolublement coexistence sociale et temporalité créatrice. N'est ni nature ni histoire dialectique mais création continue de formes de vie collectives dans un "temps de l'altérité radicale".

**Temps messianique/prophétique** Temporalité intermédiaire chez Agamben qui n'est ni chronos ni éternité mais "temps du maintenant" qui transforme la relation au temps. Crée une contemporanéité paradoxale avec l'événement fondateur et révèle la révocabilité de l'ordre présent en actualisant ses potentialités non réalisées.

**Temps ritualisé** Temporalité spécifique chez Legendre des cérémonies et protocoles institutionnels par lesquels "parle la Référence". Temps intermédiaire qui rend présent l'Immémorial sans le profaner. Le passé y reste "éternellement contemporain" comme puissance actuelle.